



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chirurgiens

Question écrite n° 47970

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'avenir de la chirurgie française et du système de santé. En effet, la chirurgie française a, pendant des siècles, été la première à rayonner dans le monde entier grâce à ses chirurgiens et à leur formation. Cela a encore été le cas récemment pour la chirurgie endoscopique, initiée par les chirurgiens français. Mais la réduction considérable des revenus, les obligations conventionnelles et administratives de plus en plus pesantes, les poursuites en justice de plus en plus fréquentes sans qu'il y ait faute et la judiciarisation croissante de la profession expliquent de nombreux départs en préretraite volontaire ou à l'étranger. De plus, la chirurgie est délaissée par les jeunes qui se tournent vers des spécialités moins longues, moins difficiles, plus lucratives. C'est pourquoi la pénurie s'est installée dans les hôpitaux obligeant à des fermetures de services ou à l'intégration de chirurgiens n'ayant pas la formation requise. Par conséquent, il lui demande quelles sont les mesures qu'elle envisage de prendre afin de pallier ce problème que les pouvoirs publics doivent traiter en urgence pour assurer la pérennité de notre système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47970

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2000, page 3765